

Les finances du canton seraient à l'agonie ? Les remèdes préconisés vont les achever.

Votre portefeuille n'est pas la solution.

Les besoins de la population augmentent, la pression sur le personnel aussi.

Ce n'est un secret pour personne, la population genevoise s'accroît et elle vieillit. Tous les voyants sont au rouge dans le secteur de la Santé. Tant les HUG, l'Imad que les EMS ne parviennent plus à combler les besoins en soins de la population genevoise. De plus, il est impératif de combler tous les postes supprimés par les plans successifs d'austérité. En tout il s'agit de milliers d'emplois.

Mais voilà, c'est le rituel de l'automne : à en croire le Conseil d'Etat l'argent fait à nouveau défaut. Après la baisse d'impôts de 12% en 1999, les niches fiscales conservées, le sauvetage de la BCGE, Noël sonne avant l'heure pour les entreprises. Il est question de baisser de moitié leur taux d'imposition, une perte estimée à un demi-milliard pour Genève.

Les caisses sont vides, qui va payer?

Les réponses politiques de la droite sont sans équivoque et les coupes dans l'aide sociale et les mesures visant la fonction publique le prouvent : les pauvres, les jeunes, les malades, les chômeurs-euses, VOUS.

A la différence des années précédentes, c'est l'ampleur des attaques perpétrées par le Conseil d'Etat pour sortir de l'impasse et la brutalité avec laquelle il veut imposer ses choix qui choquent.

Prétextant le ralentissement économique, l'emploi, les salaires, le temps de travail, la protection contre le licenciement, les prestations publiques sont attaqués simultanément.

Les mesures

Augmentation du temps de travail à 42 heures

Soit 2 semaines et 1 jour de travail en plus par an ou un demi salaire offert

Augmenter à 42h le temps de travail, c'est moins de temps pour concilier vie familiale, vie privée et vie professionnelle.

Réductions de 5% sur les charges de personnel en trois ans

Réduire les emplois par le gel des embauches, une mesure qui augmente la charge de travail et prêterite les jeunes en recherche d'emploi.

Faciliter les licenciements

Aujourd'hui, les licenciements sont possibles. Oter la série de mesures contraignantes comme le désire le Conseil d'Etat sera la porte ouverte aux licenciements arbitraires et à la réduction des effectifs.

Gel de l'annuité

Les mécanismes salariaux n'ont été versés qu'une fois sur deux depuis leur introduction, env. 15% de perte de pouvoir d'achat.

Faciliter le temps partiel

Baisser son temps de travail sans récupération possible du taux perdu, ni réduction du volume des tâches.

Des actions sont en cours d'organisation, prenez contact avec les collègues mobilisé-e-s. Permanences au SIT : ma 10h30-13h30 ; me 15h-18h